



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/38/84
S/15576
28 janvier 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-huitième session
LA SITUATION AU MOYEN ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Trente-huitième année

Lettre datée du 27 janvier 1983, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant à la lettre du représentant d'Israël qui a été distribuée comme document du Conseil de sécurité en date du 21 janvier 1983 (S/15569) et comme document de l'Assemblée générale en date du 25 janvier 1983 (A/38/80), j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'Israël tente de camoufler ses préparatifs militaires et ses visées hostiles. De par ses objectifs agressifs et sa politique expansionniste et raciste, l'entité sioniste est la source des conflits et des tensions qui persistent au Moyen-Orient et le moteur principal de la course aux armements dans cette région : c'est cette entité qui met en danger la paix et la sécurité.

Chacun sait qu'Israël reçoit et continue de recevoir une aide et des armes modernes et perfectionnées, si bien que l'entité sioniste est devenue un arsenal militaire dangereux, menace d'envahir et d'attaquer tous les Etats de la région et vise à étendre sa pénétration agressive militaire encore plus loin.

Cet important arsenal militaire, qui excède les capacités d'Israël, n'a pour but que la perpétration d'actes d'agression, d'occupation, d'expansion et d'annexion et la réalisation de ce que le Ministre israélien de la défense a appelé "l'intérêt stratégique d'Israël". Dans un article publié dans le journal israélien Ma'arey le 18 décembre 1982, ce responsable a défini trois domaines dans lesquels doit être réalisé l'intérêt stratégique d'Israël : le premier concerne les Etats arabes voisins d'Israël, le deuxième les autres Etats arabes et le troisième comprend "les Etats étrangers dont la situation géographique ou l'orientation politico-stratégique pourraient mettre en danger la sécurité nationale israélienne". Ce dernier comprend des Etats "comme la Turquie, l'Iran, le Pakistan et des régions telles que le Golfe et l'Afrique, notamment les Etats d'Afrique du nord et du centre". Dans ce même article, le Ministre israélien de la défense a

souligné que la défense de la sécurité d'Israël "nous oblige à garantir notre aptitude à maintenir un équilibre des forces et une supériorité technologique propre à vaincre toute coalition militaire arabe".

Il est naturel que la réalisation du soi-disant "intérêt stratégique israélien" exige, dans ce vaste cadre géographique, une accélération de l'armement et l'acquisition des armes les plus modernes, les plus perfectionnées et les plus destructrices. Israël a avancé à pas de géant dans cette direction et l'agression qu'il a perpétrée contre le Liban au cours de l'été 1982 et qui se poursuit encore aujourd'hui n'en n'est qu'une preuve.

L'histoire d'Israël, qui témoigne de façon irréfutable et flagrante de sa tradition hostile et de ses visées et plans expansionnistes, et la mesure dans laquelle Israël a accéléré son armement et renforcé sa capacité d'invasion et d'agression, marquent bien que les menaces que nous avons mentionnées dans notre note verbale qui a été distribuée comme document du Conseil de sécurité en date du 19 janvier 1983 (S/15566) et comme document de l'Assemblée générale en date du 21 janvier 1983 (A/38/76) montrent qu'Israël a l'intention de lancer des attaques contre la République arabe syrienne.

La réponse d'Israël ne fait que prouver, une fois de plus, son hypocrisie et son recours à des procédés qui consistent à falsifier et déformer les faits.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République arabe syrienne
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Dia-Allah EL-FATTAL